

La 12^e édition du Congrès de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) se tiendra les 25, 26, 27 et 28 juin 2025 à Québec. Afin d'amorcer ses préparatifs pour cet événement majeur de notre démocratie syndicale, le SEPÎ lance un appel de candidatures afin de constituer sa délégation.

Au cours du Congrès, les personnes membres des délégations seront appelées à débattre puis à se prononcer sur les orientations politiques et celles du plan d'action de notre organisation syndicale. C'est également lors du Congrès que seront élues les personnes qui formeront le Conseil exécutif de la FAE pour le prochain triennat.



Toutes les personnes membres du SEPÎ peuvent présenter leur candidature, et ce, sans égard pour votre degré d'expérience ou d'implication syndicale.

Pour déposer votre candidature, vous devez la faire parvenir par courriel à l'adresse candidature@sepi.qc.ca.

Il est à noter que toutes les personnes membres présentant leur candidature s'engagent à adhérer à la Politique de fonctionnement des délégations du SEPÎ ainsi qu'à la Charte de participation de la FAE.

DATE LIMITE POUR PRÉSENTER VOTRE CANDIDATURE : le vendredi 20 décembre 2024 à 14h.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec Olivier Blanchard par courriel à l'adresse suivante : olivierblanchard@sepi.ac.ca.









